



La télévision mobile disponible dans toute l'Europe

Dès le 1^{er} avril, les abonnés de Proximus utilisant l'application Proximus TV sur leur tablette/smartphone/ordinateur pourront également y accéder depuis le reste de l'Union européenne. Telenet avait fait une annonce similaire mardi dernier, rendant également disponible son service en dehors de la Belgique à partir de la même date.

Proximus permettra en outre à ses clients d'accéder à l'ensemble de l'application depuis n'importe quel réseau 3G/4G ou wifi en Belgique. Pour le moment, il faut obligatoirement se connecter à celui de l'opérateur pour pouvoir regarder la télévision en direct ou un enregistrement.

Dès le 1^{er} avril, il sera donc possible de regarder la télévision à l'étranger comme depuis chez soi et d'avoir accès aux mêmes chaînes qu'à son domicile, et donc à des émissions ou retransmissions sportives qui étaient géobloquées jusqu'à présent.

Si du côté de Telenet, regarder des enregistrements ne reste possible que via son propre réseau, l'ex-Belgacom autorisera ses clients à le faire à partir de n'importe quelle connexion à Internet. Les services de télévision de rattrapage (jusqu'à sept jours pour les abonnés de Telenet et 36h pour ceux de Proximus) seront eux disponibles à travers l'Union européenne via tous les réseaux. ●